

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention Informatique Parcours Programmation et logiciels sûrs



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Institut Galilée



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master Informatique offre deux parcours de formation :

- Parcours 1 : Exploration informatique des données et décisionnel (EID²) ;
- Parcours 2 : Programmation et logiciels sûrs (PLS).

Objectifs

En première année, lors des deux premiers semestres communs, les étudiant-es recevront des compléments de formation en informatique générale leur donnant les bases nécessaires pour aborder les thématiques spécifiques d'une deuxième année.

Le parcours PLS permet d'acquérir des techniques liées aux applications logicielles (méthodologie de développement et de conception, outils de programmation, sécurité et sûreté) tout en étudiant les concepts fondamentaux nécessaires (programmes et preuves, spécification de logiciels). La cohérence thématique du parcours permet aux étudiant-es de couvrir un spectre complet de compétences et une compréhension approfondie des mécanismes sous-jacents pour aborder correctement ce domaine en évolution constante.

Savoir-faire et compétences

Le diplômé ou la diplômée du master :

- A une très bonne connaissance des outils de développement logiciels ;
- A une très bonne connaissance des outils de spécification et de vérification ;
- A une bonne culture générale en sécurité informatique ;
- Est capable de mener un travail de recherche fondamentale ou appliquée sur un problème bien ciblé dans le domaine du développement logiciel et la programmation sûre.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

L'admission est sélective en première année du master et dépend des capacités d'accueil fixées, pour l'année universitaire. L'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat ou de la candidate et à sa validation par la commission de formation du master informatique.



Le dossier de candidature doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par sa formation antérieure ; il est constitué des pièces ci-après énoncées :

- les diplômes, certificats, relevés de notes et descriptifs des cours suivis antérieurement permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Les documents en langue étrangère, sauf ceux directement rédigés en anglais, doivent être accompagnés d'une traduction assermentée en français

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel ou le projet de recherches du candidat ou de la candidate
- Un curriculum vitae.

L'admission en master informatique se fonde sur les critères établis par la commission de formation master. Ces critères tiennent compte de l'adéquation de la formation antérieure avec les exigences de la formation demandée, concernant notamment le niveau en informatique et dans la discipline envisagée.

Modalités de candidature

Les procédures de candidature sont disponibles sur le site web : www-galilee.univ-paris13.fr

Dates limites de candidature :

M1 : 18 avril sur la plateforme monmaster.gouv.fr

M2 : 15 juin

Droits de scolarité

Contribution Vie Etudiante et de Campus : Tarif national en vigueur

Droits nationaux pour le Master.

Frais de formation (formation continue) :

- Dans le cadre d'une prise en charge : 5500 euros ;

- Demandeur d'emploi non financé (avec accompagnement spécifique) : 1000 euros ;

- Demandeur d'emploi et individuel non financé et Bénéficiaires des minimas sociaux : Régime Formation initiale.

Capacité d'accueil

60 étudiants en Master 1, 35 étudiants en master 2

Et après

Poursuite d'études

À l'issue du master, un doctorat pourra être préparé au sein de l'une des équipes de recherche du LIPN ou dans un autre laboratoire ou organisme de recherche.

Passerelles et réorientation

Les élèves-ingénieurs ont la possibilité de préparer en parallèle avec leur dernière année un Master à finalité Recherche dans une des deux spécialités proposées par le Master d'Informatique : EID² ou PLS.

L'élève-ingénieur dépose un dossier de demande d'admission dans une des deux spécialités. Ce dossier est examiné par un jury d'admission propre à chaque spécialité. L'admission n'est définitive qu'après accord de ce jury et du responsable de la formation d'ingénieurs. Dans ce cas, il est inscrit simultanément en M2 et en dernière année de son école.



Pour l'obtention du diplôme de Master d'Informatique, l'élève-ingénieur devra valider obligatoirement les 4 UE de la Spécialité choisie et les 2 UE optionnelles d'Approfondissement associées. Les autres UE du master sont validées par équivalence. Le stage de fin d'études doit obligatoirement avoir une dominante recherche.

Insertion professionnelle

Métiers : les diplômés du Master PLS sont généralement employés comme :

- Architecte logiciel et de systèmes d'information ;
- Architecte de site internet/intranet/extranet ;
- Chef de projets de migration vers le libre ;
- Concepteur de haut niveau de systèmes multi-tiers ;
- Chercheur (thèse) dans les domaines de la logique pour la programmation ou des spécifications de systèmes et aide à la modélisation.

Secteurs d'activités : dans des secteurs de pointe : Aéronautique, Automobile, Télécommunication, Automatique, Robotique, Énergie, Laboratoires, Banques, Assurances, Informatique d'applications et de services, Grande distribution et VPC.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Pierre BOUDES

Responsable pédagogique

Guenael CABANES

Responsable pédagogique

Etienne ANDRE

Responsable administratif

Secrétariat du Master Informatique

☎ 01 49 40 44 58

📍 Institut Galilée, 99 Avenue J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Organisation

Le master d'informatique bénéficie d'un adossement à la recherche toujours aussi affirmé, d'un renforcement et d'une harmonisation d'un socle commun entre les différents parcours et une complémentarité entre les thématiques abordées. L'objectif de ce socle commun est aussi de définir un ensemble de connaissances minimales en informatique, qui doivent être acquises à l'issu d'un M1 en informatique à l'université Sorbonne Paris Nord en cohérence avec les autres masters d'informatique au niveau national. Ce socle de connaissances représente les connaissances minimales que doivent posséder un·e étudiant·e se destinant aux métiers de l'informatique. Il ne s'agit donc pas forcément d'unités d'enseignement, mais de connaissances. Ce socle commun de connaissances permet d'une part aux étudiant·es de poursuivre leurs études dans des spécialités (informatiques) d'autres universités qui ne sont pas nécessairement présentes dans leur établissement d'origine.

L'architecture du master se présente sous forme de blocs thématiques favorisant ainsi l'émergence de nouveaux parcours-types en plus des parcours-types proposés. Cette organisation offre aux étudiant·es une formation agile et à la carte. Grâce à cette organisation en blocs thématiques, les étudiant·es peuvent bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non et progresser à leurs rythmes. Cette nouvelle organisation favorisera aussi les passerelles entre les parcours-types et proposera à nos étudiant·es la possibilité de suspendre temporairement leurs études pour les reprendre ensuite nourries de nouvelles connaissances. Les enseignements sont intégralement dispensés en présentiel. Pour les matières informatiques, la pratique sur machine occupe une place significative. Nous mettons aussi à la disposition des étudiant·es des salles informatiques en accès libre, un environnement de travail numérique (ENT, LMS Moodle) pour communiquer avec les étudiant·es et les enseignants. Nous avons également mis en place quelques ressources spécifiques soit pour l'ensemble du master soit pour des cours particuliers, ainsi que des pédagogies participatives.

La première année du master permet une poursuite des études dans l'une des orientations proposées, mais elle favorise aussi les échanges (accueil en 2^{ème} année d'étudiant·es d'autres masters) et la mobilité de nos étudiant·es (départ vers d'autres masters). En seconde année, une partie du troisième semestre est spécifique à chacun des parcours-types proposés, avec cependant une mutualisation des UE transversales et les cours optionnels. Le quatrième semestre est dévolu principalement au stage de fin d'étude, avec deux orientations possibles pour chaque spécialité, l'une conduisant aux métiers d'ingénieur et l'autre aux métiers de la recherche. En effet, par le choix de ses options et la finalité de son stage de fin d'études, l'étudiant·e pourra choisir une orientation professionnelle ou la voie de la recherche. Les diplômé·es de ce master auront une très bonne connaissance des fondements théoriques, algorithmiques et méthodologiques, de fortes capacités pour mener un travail de recherche fondamentale ou appliquée sur un problème bien ciblé dans des domaines de la spécialité choisie. Les cours de spécialisation sont assurés, d'une part par des chercheurs et chercheuses du LIPN spécialisés dans les thématiques abordées, et d'autre part, par des professionnel·les expert·es du domaine.